



Site FR9102008 Valdonnez
Rapport d'activité
Année 2009



Janvier 2010

Région Languedoc-Roussillon
Département de la Lozère



Département de la Lozère
Communauté de Communes
du Valdonnez



PRÉAMBULE

Le 6 janvier 2009, le comité de pilotage (COFIL) du site Natura 2000 FR9102008 Valdonnez désigne la Communauté de Communes du Valdonnez (CCV) structure animatrice et valide le programme d'animation 2009.

Par ailleurs opérateur agro-environnemental du territoire Valdonnez depuis 2008, la CCV est chargée d'assurer l'animation de la contractualisation agricole pendant les années 2009, 2010 et 2011.

Ce rapport dresse le bilan des actions menées au cours de l'année 2009, première année d'animation du site Natura 2000 Valdonnez. Dans un souci de cohérence et de lisibilité du présent document, son contenu s'organise autour des thématiques d'intervention déjà identifiées dans le document d'objectifs et le programme d'animation 2009 :

- Mise en œuvre et animation du DOCOB (MOA) ;
- Gestion des habitats et des espèces (GHE) ;
- Information, sensibilisation et valorisation (ISV) ;
- Amélioration des connaissances et suivi (ACS).

SOMMAIRE

<i>I – Bilan de l’animation 2009</i>	1
Bilan technique.....	1
▶ Mise en œuvre et animation du DOCOB (MOA)	3
▶ Gestion des habitats et des espèces (GHE)	5
▶ Information, sensibilisation et valorisation (ISV).....	6
▶ Amélioration des connaissances et suivi (ACS).....	7
Difficultés rencontrées.....	8
<i>II - Programmation de l’animation 2010</i>	9
<i>Liste des sigles</i>	10
<i>Crédits photographiques</i>	11

I – BILAN DE L'ANIMATION 2009

Bilan technique

Le tableau 1 rappelle le contenu du programme d'animation 2009. Les pages qui suivent dressent le bilan des actions menées.

Référence DOCOB	Libellé	Action programmée	Échéance	Niveau de réalisation
Mise en œuvre et animation du DOCOB (MOA)				
MOA1	Planification des actions, coordination des acteurs, gestion administrative et évaluation du DOCOB	Animation générale de la mise en œuvre d'une mesure non contractuelle	Printemps 2009	Réalisé
		Assurer la concertation avec les acteurs locaux : communication d'éléments dans le cadre d'évaluations des incidences des projets, articulation avec les sites voisins, le PnC, participation aux réunions et commissions en lien avec le site Natura 2000, avis lors de la définition du tracé de courses motorisées, etc.	Fin 2009	Réalisé
		Suivi général du site : - actualisation des données relatives au site (veille environnementale, économique) - réalisation d'un suivi des activités pendant l'année - rédaction du bilan annuel	Fin 2009	Réalisé
		Elaboration du programme d'animation annuel	Fin 2009	En cours
		Montage de la convention financière	Fin 2009	En cours
		Organisation et animation du comité de pilotage	Fin 2009	En cours
MOA2	Animation de la contractualisation et de l'adhésion à la charte Natura 2000	Démarchage des contractants potentiels (contrats, charte) : identification, hiérarchisation, prise de contact, information	Automne 2009	Réalisé
		Réalisation de diagnostics environnementaux préalables à la signature des contrats Natura 2000 (agricoles, forestiers, ni agricoles-ni forestiers) : préparation, terrain, saisies SIG et tableur, traitement des données, rédaction du diagnostic et de la notice	Automne 2009	En cours
		Coordination des partenaires, rencontre avec le bénéficiaire	Automne 2009	En cours
		Montage du contrat Natura 2000 non agricole	Fin 2009	En cours
		Assistance au signataire de la charte Natura 2000 et fourniture de documents	Fin 2009	Non réalisé
MOA3	Intégration des objectifs de gestion du DOCOB dans les documents de planification, d'aménagement et dans les programmes de développement local	Mise en cohérence des documents de planification, d'aménagement et des programmes de développement local (plans simples de gestion (PSG) dans le cas d'adhésions à la charte Natura 2000, documents d'urbanisme, etc.)	Fin 2009	Réalisé
Information, sensibilisation et valorisation (ISV)				
ISV1	Édition et diffusion d'un bulletin d'information	Réalisation d'un Infosite (lien entre finalisation du DOCOB et lancement de sa mise en œuvre) <i>Contenu indicatif : enveloppe finale du site, mesures de gestion préconisées, modalités d'engagement (contrats, charte), estimation du nombre de contrats prévus, permanences, etc.</i>	Printemps 2009	Réalisé
ISV3	Organisation de sessions d'information à destination de publics ciblés	Action d'information et de sensibilisation auprès des élus : - intervention dans les conseils (municipaux, communautaire) : appropriation du DOCOB, enjeux prioritaires du site, nature des actions proposées, modalités d'engagement (contrats, charte), avancement de la mise en œuvre, etc. - animation d'une sortie sur le terrain : présentation des habitats, critères d'identification, vulnérabilité, gestion favorable/défavorable, illustration par un contrat, etc.	Fin 2009	En cours
		Tenue d'une permanence d'une demi-journée mensuelle au siège de la CCV	Fin 2009	Réalisé

ISV5	Création d'un site Internet et d'une liste de diffusion relatifs au site Natura 2000 Valdonnez	Lancement de la création d'un site Internet et d'une liste de diffusion	Fin 2009	En cours
ISV6	Valorisation du site Natura 2000 Valdonnez	Promotion du site Natura 2000 et des actions de développement local liées à la mise en œuvre de Natura 2000 (contrats, charte, actions non contractuelles)	Fin 2009	Réalisé
Amélioration des connaissances et suivi (ACS)				
ACS4	Réalisation de compléments d'inventaire sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire	Etude complémentaire : identification des pelouses calcaires 6210 prioritaires	Août 2009	Réalisé

Tableau 1
Programme d'animation 2009

► Mise en œuvre et animation du DOCOB (MOA)

MOA1	Planification des actions, coordination des acteurs, gestion administrative et évaluation du DOCOB
------	--

1 - Suivi administratif et financier

Courant janvier, la CCV a monté une demande de subvention pour l'année d'animation 2009. Elle va procéder à une demande de paiement en fin d'année 2009.

L'ensemble des actions menées par la CCV a été saisi dans une base de données. Les informations ainsi collectées permettent d'évaluer le temps de travail correspondant à chaque activité et d'estimer plus justement la répartition à prévoir d'une année sur l'autre.

La CCV a rédigé le bilan de l'animation 2009 : actions menées, temps de travail correspondant, bilan financier (coût total et coûts ventilés par action).

En accord avec le président du COPIL et la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF), la CCV a défini la date, le lieu et l'ordre du jour du COPIL. Elle a envoyé les invitations, préparé la réunion ; à l'issue de la séance, elle en a rédigé le compte-rendu et l'a envoyé aux membres du COPIL dans les meilleurs délais.

Dans le cadre de la définition du programme d'animation 2010, la CCV a consulté les conseillers municipaux des cinq communes du Valdonnez. Les idées et pistes d'actions recueillies ont été examinées par le bureau du conseil communautaire le 24 novembre 2009 avant d'être proposées au COPIL (projet présenté en page 11). Sur la base des éléments qui ont été validés lors de la réunion du COPIL, la CCV montera la demande de subvention animation correspondante (formulaire cerfatés et pièces justificatives).

2 - Approbation et diffusion du DOCOB

Suite au COPIL du 6 janvier 2009, la CCV a envoyé le DOCOB finalisé à la Préfecture pour validation officielle. Le DOCOB a été approuvé par arrêté préfectoral n°2009-148-001 le 28 mai 2009. La version définitive des 4 volumes a été envoyée aux membres du COPIL courant juillet.

3 - Consultation des collectivités sur les extensions

Suite à la validation des cinq extensions par le comité de pilotage le 6 janvier 2009, la CCV a fourni tout les éléments utiles aux services de l'Etat (DIREN, DDAF) pour l'organisation de la consultation des collectivités puis la transmission du projet d'extension du site au Ministère de l'Ecologie (modification du Formulaire Standard des Données et de la fiche de synthèse, rédaction du dossier technique de consultation, élaboration des cartes). À la demande de la mairie de Saint-Etienne-du-Valdonnez, elle a fourni des éléments d'information complémentaires relatifs au projet d'extension n°3 du site impactant le territoire de la commune.

4 - Concertation avec les acteurs locaux

• Trèfle lozérien

Le 9 février 2009, la DDAF transmettait à la CCV le projet de circuit de l'édition 2009 du Trèfle lozérien. Après analyse du circuit, deux observations ont été formulées :

- Une colonie de reproduction de cinq adultes de Petit Rhinoppe occupe une cave-chaufferie dans un bâtiment du hameau du Viala (Lanuéjols) traversé par la course. Le passage de 500 participants motorisés à proximité immédiate de la colonie étant susceptible d'avoir un impact sur le maintien de la colonie de reproduction et le succès de la reproduction de l'année, il a été proposé d'emprunter la route située en bas du hameau plutôt que celle qui passe devant le bâtiment en question.
- À proximité de la Fage (Saint-Etienne-du-Valdonnez), le circuit longe une zone de pelouse à Nard (6230*) puis traverse le Bramont bordé de ripisylve d'intérêt communautaire (91E0*). Cours d'eau et végétation rivulaire composent l'habitat de la Loutre (1355) dont la présence est avérée dans ce secteur. Il a été proposé d'emprunter la route de la Fage ou, si cette proposition n'était pas retenue :
 - de canaliser les participants afin qu'ils ne débordent pas sur la nardaie (risque d'érosion) ;
 - de créer un passage provisoire pour la traversée du cours d'eau avec des matériaux inertes (bois, métal...);
 - de veiller à ce que les participants ne remontent ou ne descendent pas en motos dans le lit du cours d'eau.

Ces recommandations ont été suivies dans le tracé final du circuit du Trèfle lozérien édition 2009.

• Enduro du Valdo

Deux rencontres avec l'organisateur de la course ont eu lieu les 28 avril et 12 mai 2009 afin d'étudier la compatibilité du tracé projeté avec la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire du site. Au niveau du valat de Las Couettes (Saint-Etienne-du-Valdonnez), la CCV a identifié un secteur sensible constitué d'une prairie humide à joncs, d'une pelouse calcaire et d'un ruisseau intermittent. Des tracés alternatifs ont été envisagés, mais l'organisation butait sur des problèmes d'autorisation ou de sécurité liés à la circulation des participants et du public.

Lors d'une sortie sur le terrain le 24 août 2009 en présence de la DDAF, de membres de l'organisation de l'enduro, du président du COPIL et de la CCV, trois points du circuit ont été abordés :

- Valat de Combe Chapel (Langlade) : le tracé emprunte un cours d'eau intermittent bordé de pelouses calcaires d'intérêt communautaire. Il est convenu que par temps sec, les coureurs emprunteront le sentier qui recoupe à plusieurs reprises le ruisseau, en évitant au maximum de rouler sur les zones de pelouse calcaire ; si le ruisseau est en eau le jour de la course, les coureurs emprunteront la D25 ;
- Valat de La Couettes (Saint-Etienne-du-Valdonnez) : rectifié, le tracé qui prévoit un unique sens de circulation depuis la lavogne de Varazoux vers la D125 n'emprunte plus le valat ;
- Chemin communal de Saint-Etienne-du-Valdonnez à Vantailhac : le tracé emprunte un ancien chemin non entretenu et fortement embroussaillé. L'organisation s'engage à rouvrir le chemin et à canaliser les participants de façon à ce qu'ils ne roulent pas sur les zones de pelouse calcaire avoisinantes.

Ces recommandations ont été suivies dans le tracé final du circuit et dans l'organisation de l'Enduro du Valdo édition 2009.

• Aménagement de la D25

Dans le cadre du futur aménagement de la route départementale 25 entre Langlade et Saint-Etienne-du-Valdonnez, le Conseil Général de la Lozère a consulté la CCV afin de recueillir ses observations éventuelles. En retour, la liste et la cartographie des habitats d'intérêt communautaires impactés par le projet a été transmise, avec l'indication de veiller à ce que les travaux envisagés ne portent pas atteinte, dans la mesure du possible, aux milieux identifiés.

• Dossier de déclaration pour un captage à Vareilles

Dans le cadre de la constitution du dossier de déclaration relatif au projet de captage à Vareilles (Lanuéjols), le Cabinet COUËT a souhaité avoir accès au document d'objectifs du site, dont des extraits lui ont été transmis par courrier électronique.

5 - Veille

Une pelouse calcaire d'intérêt communautaire du site, de moins de deux hectares, a été labourée puis semée courant 2008. La mise en culture des pelouses s'accompagne de la destruction du cortège floristique en place, en particulier des bulbes d'orchidées. Le retournement n'a probablement pas été mené dans cette intention mais par méconnaissance du caractère remarquable de ces habitats.

Il est possible que d'autres surfaces de pelouses aient été retournées, mais elles n'ont à ce jour pas été repérées.

Un projet de rectification du lit du Bramont est en réflexion sur une portion de linéaire à Saint-Bauzile. La chargée de mission a pris contact avec la personne référente à la Fédération de Pêche de la Lozère (maître d'œuvre) pour s'informer de la nature des travaux projetés.

6 - Vie du réseau

Des propositions d'amélioration des outils disponibles en matière agro-environnementale (diagnostic agro-environnemental, engagements unitaires, mesures agro-environnementales territorialisées) ont été transmises à la DDAF courant janvier 2009.

Suite à la campagne de contractualisation agricole de 2009, un courrier mettant en évidence les difficultés de mise en œuvre du dispositif MAEt sur le territoire a été adressé par la CCV au Ministère de l'Agriculture, aux Députés de la Lozère, à la Directrice Régionale de L'Environnement, au Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt et au Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt. À ce jour, aucune mesure concrète n'a été prise sur ces questions.

La chargée de mission a participé à la réunion départementale des opérateurs Natura 2000 à Mende le 2 juillet 2009 et à la réunion régionale Natura 2000 le 25 septembre 2009 à Montpellier.

Des échanges plus ou moins réguliers ont eu lieu avec les animateurs d'autres sites Natura 2000 lozériens, sur des questions d'ordre méthodologique principalement.

1 - Contrats agricoles

Quatre contrats de mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt) ont été préparés et signés en 2009. La chargée de mission a démarché les exploitants agricoles prioritaires (cinq dont un désistement), réalisé le diagnostic écologique des exploitations agricoles et coordonné la rédaction des diagnostics agro-environnementaux avec la Chambre d'Agriculture de la Lozère. Au total, environ 147 ha ont été engagés, soit 27% de la surface objectif contrat en zone agricole, pour un montant global d'environ 138 592 € sur la durée totale des contrats. Les engagements portent sur le maintien de l'ouverture des pelouses calcaires à Orchidées par la gestion pastorale, et la qualité de l'eau avec la limitation ou l'absence de fertilisation sur les prairies permanentes ou temporaires.

Pour avancer la préparation des contrats MAEt qui seront signés au printemps 2010, le diagnostic écologique de 6 exploitations agricoles supplémentaires a été réalisé par anticipation. Une première rencontre avec les agriculteurs concernés a eu lieu courant décembre en présence du technicien de secteur de la Chambre d'Agriculture chargé du diagnostic agricole. Une estimation des besoins financiers pour 2010 et 2011 a été envoyée aux DDAF-DRAF-DIREN en septembre en prévision de la Commission Régionale Agro-Environnementale d'octobre 2009.

2 - Contrats non agricoles et charte Natura 2000

Contacté, l'Office National des Forêts (ONF) s'est positionné en faveur de l'adhésion à la charte sur les parcelles de forêt domaniale (Mende, Bramont, Loubière) incluses dans le site Natura 2000. Une réflexion sur les modalités administratives de cette adhésion (complexité liée au nombre conséquent de parcelles, à la multiplicité des milieux naturels et/ou des activités) est en cours.

Un courrier d'information sur les dispositifs de contractualisation autres que les contrats MAEt a été envoyé à quatre propriétaires ayant manifesté un certain intérêt pour la démarche ou la préservation de la biodiversité lors de rencontres avec la chargée de mission ou un technicien de l'ALEPE. Contactés par téléphone, trois d'entre eux ont accepté de réaliser un diagnostic de leurs parcelles ou de leur bâti en vue de définir les actions à mettre en œuvre. Un cinquième propriétaire rencontré sur le terrain s'est également montré favorable à la réalisation d'un diagnostic sur sa parcelle. Les contrats potentiels (de type ni agricole, ni forestier) concerneraient la création d'une chiroptière dans des combles actuellement fermés et la réouverture de pelouses calcaires à Orchidées fortement embroussaillées.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Brenoux

Dans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune de Brenoux, une réunion a été organisée le 30 janvier 2009 à l'initiative de la DDAF avec le bureau d'études Habitat et Développement de la Lozère chargé de l'élaboration du PLU. Les échanges ont porté sur les enjeux liés au réseau bocager (haies, ripisylve) et à la présence de colonies de Chiroptères sur le territoire communal ou à proximité.

A cette occasion, la CCV a apporté des éléments d'information concernant la colonie de reproduction de Petit Rhinolophe de Malaval et les exigences écologiques de l'espèce. Elle a également proposé une hiérarchisation des priorités de conservation du bocage.

Suite à une demande du bureau d'études, la CCV a également transmis la localisation des habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire sur la commune de Brenoux.

Les éléments communiqués ont été pris en compte dans la définition du zonage qui prévoit :

- le classement des nombreuses haies et de la ripisylve en Espace Boisé Classé ;
- le classement de l'habitat de l'Ecrevisse en zone AA (agricole inconstructible) ;
- le classement d'une zone de pelouse calcaire 6210(*) en zone AA à proximité d'un bâtiment agricole.

► Gestion des habitats et des espèces (GHE)

GHE1	Gestion extensive des pelouses calcaires semi-sèches ouvertes
GHE4	Gestion extensive des fourrés à Genévrier
GHE15	Gestion extensive des prairies non d'intérêt communautaire

Ces trois actions du DOCOB ont été mises en œuvre dans le cadre des quatre contrats MAEt conclus en 2009 : environ 115 ha pour GHE1, 2 ha pour GHE4 et 30 ha pour GHE15.

► Information, sensibilisation et valorisation (ISV)

ISV1	Édition et diffusion d'un bulletin d'information
-------------	---

Afin d'informer la population locale de l'état d'avancement de la démarche Natura 2000 sur le territoire et des opérations menées sur le site, une lettre d'information n°3 a été élaborée durant le premier trimestre 2009 pour une parution en avril. Editée en imprimerie en 1 500 exemplaires, elle a été largement diffusée auprès de la population locale (publipostage), des collectivités et des acteurs du tourisme, comme indiqué dans le tableau 2 :

Destinataire	Nombre d'exemplaires envoyés
Habitants du Valdonnez	977
Membres du COPIL	30
DDAF 48	5
Mairie de Balsièges	45
Mairie de Brenoux	45
Mairie de Lanuéjols	45
Mairie de Saint-Bauzile	9
Mairie de Saint-Etienne-du-Valdonnez	45
Antenne du PnC à Saint-Etienne-du-Valdonnez	20
Foyer rural de Langlade-Brenoux	20
Office de Tourisme de Mende	45
Comité Départemental du Tourisme	30
Demandes ponctuelles à la CCV	4
TOTAL	1 320

Tableau 2
Diffusion de la lettre d'information n°3

Sur les 1 500 exemplaires de départ, 180 n'ont pas été distribués. Aucune structure destinataire des lettres d'information n'a fait de demande d'exemplaires supplémentaires. En outre, dans les mairies ne disposant pas de présentoir, les lettres sont restées faiblement ou non visibles aux yeux du public. Le nombre d'exemplaires édité en 2010 devra être revu à la baisse.

ISV3	Organisation de sessions d'information à destination de publics ciblés
-------------	---

1 - Permanence Natura 2000

La chargée de mission a tenu 10 permanences à partir du mois de février 2009, à raison d'une demi-journée mensuelle. Le bilan de ces permanences est négatif : aucune visite, aucun appel téléphonique pendant les heures de permanence. Il ne semble pas nécessaire de maintenir ces plages fixes d'accueil du public en 2010.

2 - Sortie Orchidées avec les élus

Le 16 mai 2009, la CCV a organisé une sortie à destination des élus du Valdonnez sur le thème des pelouses calcaires à Orchidées. Les élus ont reçu une invitation individuelle par courrier ou mail. L'objectif de la sortie était d'observer quelques espèces Orchidées et d'évoquer les menaces qui pèsent sur les pelouses calcaires qui les abritent, ainsi que l'objectif des contrats signés avec les agriculteurs. Seuls 8 personnes sur 67 conviées ont fait le déplacement. 7 espèces d'Orchidées ont été observées dont une espèce endémique, l'Ophrys d'Aymonin (*Ophrys aymoninii*).

3 - Intervention en conseils

La chargée de mission a participé à 2 réunions du bureau de la CCV. Pour les autres réunions, elle a préparé de courtes présentations (bilan des actions menées) que le président de COPIL a exposé au conseil communautaire. La chargée de mission est également intervenue dans 3 conseils municipaux afin de présenter l'état d'avancement de la démarche et recueillir les idées et pistes d'actions proposées par les conseillers pour 2010 (diffusion d'une fiche de questions).

ISV5	Création d'un site Internet et d'une liste de diffusion relatifs au site Natura 2000 Valdonnez
-------------	---

Le contenu du futur site internet a été défini dans ses grandes lignes (rubriques, textes). Deux possibilités sont offertes concernant la création, la mise en ligne et la maintenance du site : faire appel à un prestataire extérieur (agence de création web) ou utiliser un modèle de site mis à disposition par l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN).

L'ATEN propose aux opérateurs Natura 2000 trois modèles de sites internet correspondant à trois chartes graphiques différentes. L'hébergement et la maintenance sont assurés gratuitement par l'ATEN. La définition de l'architecture précise, des contenus, des illustrations et la mise à jour du site sont à la charge de l'opérateur. La mise en ligne du site est conditionnée par le suivi d'une formation de trois jours dispensée par l'ATEN.

1 - Articles de presse

Quatre articles sont parus dans la presse locale :

Article n°	Sujet	Parution (journal, date)
1	Validation du DOCOB par le COPIL du 6 janvier 2009 Démarrage de la phase d'animation du site	Midi Libre, 09/02/09 Lozère Nouvelle, 20/02/09
2	Compte-rendu de la sortie de découverte des Orchidées avec les élus du Valdonnez	Lozère Nouvelle, 29/05/09
3	Signature des premiers contrats Natura 2000 agricoles	Lozère Nouvelle, 17/07/09
4	Contrats et charte Natura 2000 pour les propriétaires	Midi Libre, 04/10/09 Lozère Nouvelle, 09/10/09

Tableau 3
Articles parus dans la presse locale

Des articles réguliers sont également parus pour informer de la tenue des permanences.

2 - Ça bouge dans le Valdo n°99 (mai 2009)

Sur proposition du Foyer rural de Langlade-Brenoux, une double page dédiée aux Orchidées des pelouses calcaires du Valdonnez est parue dans l'édition du mois de mai 2009, permettant :

- de familiariser la population locale avec cette famille de fleurs remarquables à l'approche de la pleine saison de floraison ;
- de sensibiliser les exploitants agricoles et les particuliers aux pratiques favorables au développement des Orchidées, sur les parcours mais aussi dans les jardins.

3 - De serres en valats n°22 (mai 2009)

Contactée par du Parc national des Cévennes en début d'année 2009, la CCV a travaillé à l'élaboration d'un article relatant l'implication des collectivités locales dans l'émergence et la vie du site Natura 2000 Valdonnez. Le résultat de ce travail, mené en partenariat avec le service communication du PnC, a été intégré dans l'édition du mois de mai 2009 du magazine du PnC, dans la rubrique « Initiative éco-citoyenne ».

4 - Coopération avec les municipalités

- **Bulletins municipaux : communes de Brenoux et Lanuéjols**

À la demande d'un élu du conseil municipal de Brenoux et de la secrétaire de mairie de Lanuéjols, la CCV a fourni des éléments sur l'état d'avancement de la démarche Natura 2000 pour les bulletins municipaux des deux communes (Brenoux : Echo de la Nize (février 2009) ; Lanuéjols (août 2009)).

- **Site internet : commune de Saint-Bauzile**

À la demande d'un élu du conseil municipal de Saint-Bauzile, la CCV a produit un texte résumant les étapes successives de la vie du site Natura 2000 Valdonnez, de sa transmission à l'Union européenne en 2006 au lancement de la phase d'animation depuis le début de l'année 2009, ainsi qu'une carte de situation générale du site. Ces informations apparaissent dans la rubrique « Environnement » du site internet de la commune de Saint-Bauzile.

Sur la page d'accueil du site est indiquée la date de la permanence mensuelle. Dans la rubrique « Animations 2009 » figure un article concernant la sortie Orchidées avec les élus.

► Amélioration des connaissances et suivi (ACS)

ACS3	Suivi cartographique de la favorabilité des habitats de chasse pour les Chiroptères d'intérêt communautaire
-------------	--

En 2008, la DIREN a subventionné l'ALEPE pour la mise en place d'un programme d'action visant notamment la localisation des colonies de reproduction des chauves-souris d'intérêt communautaire via :

- des captures au filet japonais dans l'espoir de capturer des femelles gestantes ou lactantes ;
- la pose d'émetteurs miniaturisés sur ces femelles ;
- le radio-pistage des femelles équipées afin de localiser les colonies de reproduction.

Prévu en 2008, ce programme a été décalé d'une année en raison de matériel défectueux.

10 séances de capture ont été réalisées sur le site Natura 2000 Valdonnez. 91 individus ont été capturés, parmi lesquels 7 appartenant à 3 espèces d'intérêt communautaire : Murin à oreilles échanquées, Barbastelle, Petit murin. La pose de 3 émetteurs sur 3 femelles de Barbastelle a permis de localiser un gîte probable de reproduction en milieu rupestre, dont le statut n'a pu être confirmé du fait de son inaccessibilité.

ACS4	Réalisation de compléments d'inventaire sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire
-------------	---

Inventaire des Orchidées sur les pelouses calcaires d'intérêt communautaire

La CCV a rédigé les prescriptions techniques relatives à l'inventaire des Orchidées. Elle a consulté 4 bureaux d'étude ou associations compétentes, procédé à l'examen des candidatures et sélectionné le prestataire retenu. Elle a monté une demande de subvention auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF), obtenu un financement à 100% sur des crédits du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche et du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) (50%-50%).

L'ALEPE a effectué les prospections de terrain ; la CCV a réalisé l'analyse des données collectées et rédigé le rapport d'étude. Elle a consulté le Conservatoire Botanique National Méditerranéen pour la caractérisation des pelouses dites « prioritaires ». Le résultat de ce travail est présenté dans un rapport d'étude disponible en version numérique sur demande adressée à la CCV. Les principales conclusions sont que les pelouses calcaires abritant 9 espèces ou plus d'Orchidées, ainsi que celles abritant l'espèce protégée Orchis punaise sont considérées comme prioritaires. Cela porte à 59,8 ha la surface de pelouses prioritaires sur le site.

Les résultats de cette étude, programmée suite à la CRAE 2008, ont été présentés lors de la CRAE d'octobre 2009.

Difficultés rencontrées

1 - Rôle de la structure animatrice dans la procédure d'évaluation des incidences

Comme défini dans le cahier des charges « animation » conclu avec l'Etat, et rappelé lors de la réunion régionale Natura 2000 le 25 septembre 2009 à Montpellier, le rôle de la structure animatrice est de porter à connaissance des porteurs de projets les données disponibles relatives au site et définies dans le DOCOB : localisation des zones d'habitats d'intérêt communautaire, objectifs de conservation, etc. Elle contribue ainsi à la bonne mise en œuvre du régime d'évaluation des incidences mais n'intervient pas dans la conduite d'études d'incidences.

2 - Méthodologie de hiérarchisation des bénéficiaires de contrats non agricoles

Contrairement aux contrats MAEt pour lesquels une méthodologie de hiérarchisation des exploitations agricoles a été définie au niveau départemental, aucun outil n'existe pour les contrats non agricoles. En 2009, le démarchage des bénéficiaires potentiels a été mené de façon orientée vers des propriétaires connus et dont la propriété pouvait faire l'objet d'un contrat. Pour simplifier ce travail dans les années à venir et s'assurer de cibler les secteurs les plus pertinents, il serait utile de réfléchir à une méthode globale et objective de recherche des bénéficiaires potentiels qui repose sur les enjeux et objectifs de conservation définis dans le DOCOB.

II - PROGRAMMATION DE L'ANIMATION 2010

Le tableau 6 présente le projet de programme d'animation 2010.

Référence DOCOB	Libellé	Action programmée	Échéance
Mise en œuvre et animation du DOCOB (MOA)			
MOA1	Planification des actions, coordination des acteurs, gestion administrative et évaluation du DOCOB	Suivi général du site : animation générale, réalisation d'un suivi des activités pendant l'année	Fin 2010
		Porter à connaissance : apport d'informations relatives au site aux porteurs de projets/bureaux d'étude dans le cadre de la procédure d'évaluation des incidences (projets, événements), etc.	Fin 2010
		Vie du réseau : participer aux réunions et commissions en lien avec le site Natura 2000 (réunions régionale, départementale), échanger avec les autres chargés de missions Natura 2000	Fin 2010
		Rédaction du bilan annuel	Fin 2010
		Élaboration du programme d'animation annuel	Fin 2010
		Montage de la demande de subvention	Fin 2010
		Organisation et animation du comité de pilotage	Fin 2010
MOA2	Animation de la contractualisation et de l'adhésion à la charte Natura 2000	Démarchage des contractants potentiels : identification, hiérarchisation, prise de contact, information	Automne 2010
		Réalisation de diagnostics environnementaux préalables : préparation, terrain, saisies SIG et tableur, traitement des données, rédaction du diagnostic et du cahier des charges	Contrats agricoles : 8 pour 2010 (dont 6 anticipés en 2009) + 6 anticipés pour 2011 Contrats forestiers : 1
		Coordination des partenaires, rencontre avec le bénéficiaire	Contrats ni agricoles ni forestiers : 4
		Montage des contrats Natura 2000 non agricoles	Charte Natura 2000 : 1
		Démarchage des bénéficiaires potentiels, assistance au signataire de la charte Natura 2000 et fourniture de documents	
MOA3	Intégration des objectifs de gestion du DOCOB dans les documents de planification, d'aménagement et dans les programmes de développement local	Porter à connaissance : apport d'informations relatives au site aux bureaux d'étude dans le cadre de l'élaboration/révision de documents d'urbanisme	Fin 2010
Information, sensibilisation et valorisation (ISV)			
ISV1	Édition et diffusion d'un bulletin d'information	Lettre d'information n°4 (1300 exemplaires) Contenu indicatif : bilan 2009, nombre de contrats signés et montant global alloué, actions programmées pour 2010, etc. Autres points de diffusion : autres sites Natura 2000, commerces, gîtes et chambres d'hôtes, camping	Premier semestre 2010
ISV3	Organisation de sessions d'information à destination de publics ciblés	Réalisation d'animations environnement Club des petits malins : 2 animations Veillée « nature » : organisation pour l'hiver 2010-2011 d'une soirée thématique sur un habitat/une espèce du site dans une ambiance conviviale Prendre contact avec les écoles du Valdonnez pour identifier les possibilités d'animations environnement pour l'année 2010-2011 Sortie terrain élus-agriculteurs : contrats, mesures de gestion, habitats...	Fin 2010
		Envoi d'un courrier aux agriculteurs du site concernés pas des habitats d'intérêt communautaire : implications de la loi sur la responsabilité environnementale, carte de localisation des habitats d'intérêt communautaire	Fin 2010
ISV4	Conception et mise en place de panneaux d'information	Mise en place de panneaux d'information dans les communes du site Réflexion sur la mise en place de plaquettes d'accompagnement des panneaux	Fin 2010
ISV5	Création d'un site Internet et d'une liste de diffusion relatifs au site Natura 2000 Valdonnez	Finaliser le site internet et le mettre en ligne	Fin 2010
Amélioration des connaissances et suivi (ACS)			
ACS1	Suivi des habitats naturels d'intérêt communautaire du site	Application-test de la méthode de suivi-évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire du CEN L-R	Fin 2010

Tableau 6
Projet de programme d'animation 2010

LISTE DES SIGLES

ACS : Amélioration des connaissances et suivi
ALEPE : association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement
ATEN : Atelier Technique des Espaces Naturels
CCV : Communauté de Communes du Valdornez
COPIL : comité de pilotage
DDAF : Direction Départemental de l'Agriculture et de la Forêt
DOCOB : document d'objectifs
DRAF : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
GHE : Gestion des habitats et des espèces
ISV : Information, sensibilisation et valorisation
MAEt : mesures agro-environnementales territorialisées
MOA : Mise en œuvre et animation du DOCOB
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PnC : Parc national des Cévennes
POS : Plan d'Occupation des Sols
PSG : plan simple de gestion
SIG : système d'information géographique

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Truc de Balduc
CCV (C. ROUX)Page de couverture

Sont partenaires de la Communauté de Communes du Valdonnez pour l'animation 2009 du document d'objectifs :



l'Association Lozérienne pour l'Étude et la Protection de l'Environnement (ALEPE),



la Chambre d'Agriculture de la Lozère.

Ont assuré son financement :



l'Europe,



l'État,



le Conseil Général de la Lozère,



la Communauté de Communes du Valdonnez.